

Questions orales

M. le Président: La question a été posée au ministre avec beaucoup de conviction. Il faudrait laisser le ministre répondre. Il a la parole.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député parle de démocratie et de droits démocratiques. Un gouvernement élu à la majorité a le droit et le devoir de traduire son programme dans des lois.

• (1140)

Le Sénat, qui n'est pas élu, qui n'a pas de comptes à rendre, n'a pas le droit de bloquer les mesures que le gouvernement élu a décidé d'appliquer et qu'il a reçu le mandat d'appliquer. Ce qui est antidémocratique, c'est que les sénateurs qui n'ont pas la majorité au Sénat empêchent une question d'être mise aux voix, qu'ils empêchent chacun des sénateurs d'exercer son droit de vote. Ce qui est antidémocratique, c'est lorsqu'ils ne laissent pas mettre aux voix les simples motions qu'ils ont eux-mêmes proposées pour ajourner le Sénat. Voilà le principe fondamental dont il est question.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances.

Malgré l'hypocrisie dont fait preuve le Nouveau Parti démocratique dans son opposition au Sénat et l'appui qu'il accorde maintenant à la TPS, comme le prouvent les faits et gestes du premier ministre de l'Ontario, je tiens à rappeler au ministre des Finances que les Canadiens s'opposent à une taxe sur les publications, à une taxe sur les repas servis au restaurant et à une taxe sur les services de santé.

Le ministre des Finances peut-il nous confier, à nous, les députés, et à tous les Canadiens, pourquoi le premier ministre du Canada et son Cabinet ont enjoint à celui qui a été nommé par décret à la Chambre haute d'enfreindre le Règlement pour faire adopter la TPS?

M. le Président: Je vous ferai remarquer que cette accusation d'irrégularité est très grave. L'honorable ministre.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député n'a aucune preuve pour faire ce genre d'allégations au sujet du Président de l'autre endroit. Je crois qu'il n'y a aucune raison valable pour

faire ce genre de commentaire à la Chambre des communes.

Le député a fait allusion au Règlement, celui de l'autre endroit. À maintes occasions, depuis six ans, quand les choses n'allaient pas comme les sénateurs libéraux le voulaient, quand le Règlement les empêchait de faire ce qu'ils voulaient, ils ont rejeté les décisions du Président et voté en faveur de changements au Règlement du Sénat.

Je rappellerai au député qui parle d'hypocrisie les paroles prononcées par son chef qui affirmait qu'il serait irresponsable, de la part des sénateurs libéraux, de promettre de rejeter la taxe sur les produits et services d'Ottawa sans proposer de solution de rechange.

On ne nous a pas encore proposé de solution de rechange, mais cela n'a pas empêché M. Chrétien d'ordonner à ses sénateurs de bloquer l'adoption du projet de loi. Ça, c'est irresponsable.

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, par votre intermédiaire, nous serions heureux de fournir une solution de rechange. Déclenchez des élections. Je vous défie de le faire.

Je suis heureux que le ministre des Finances ait encore parlé d'hypocrisie parce que nous savons qu'il a déclaré, lors d'une récente interview: «Il va se passer des choses au Sénat, cette semaine. Je ne peux pas vous en dire plus.»

Le ministre des Finances pourrait-il faire confiance aux députés et aux Canadiens et expliquer à la Chambre pourquoi le premier ministre du Canada a ordonné à quelqu'un qui a été nommé par décret de . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Règlement!

M. le Président: Le député de Saskatoon—Clark's Crossing.

M. Gray (Windsor—Ouest): Monsieur le Président, nous ne sommes pas au Sénat. Ordonnez au leader du gouvernement à la Chambre de s'asseoir.

M. le Président: Le ministre peut répondre, s'il le désire.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voulais seulement dire une chose. Le député a dit: «Déclenchez les élections». Je lui rappelle que nous en avons déclenché en 1988. J'ai entendu le programme du Parti libéral et l'un des premiers articles disait: «Nous n'accepterons pas. Nous ne présenterons pas la réforme de la taxe de vente proposée. . . par